



BON DE RESERVATION
BROCANTE de BESSANCOURT (95)
DIMANCHE 3 juin 2018 de 8h à 18h



NOM / PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____@_____

N° Carte Nationale d'Identité (ou passeport ou titre de séjour) _____

Date de délivrance _____ Par _____

Liste sommaire des objets à vendre : _____

Tarif 2018 :

- **Pour les particuliers Bessancourtois (avec un justificatif de domicile) :** 16.80€TTC les 2m et 14.40€TTC les 2 mètres supplémentaires
- **Pour les particuliers hors commune :** 24€TTC les 2m et 21.60€TTC les 2 mètres supplémentaires
- **Pour les professionnels :** 36€TTC le 2m et 33.60€TTC les 2 mètres supplémentaires

Je souhaite réserver :

- 2 mètres, soit à régler
- 4 mètres, soit à régler
- 6 mètres, soit à régler
- 8 mètres, soit à régler
- 10 mètres, soit à régler

L'emplacement souhaité (sous réserve des disponibilités) :

Zone A (bas Grande Rue entre avenue de Paris et la rue Madame, rue Madame et rue Gervais Jacquin)

Zone B (haut Grande Rue à partir de rue de l'école, place du 30 Août et rue de l'Église)

Pour les participants non professionnels, merci de signer cette attestation :

Je soussigné _____ déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal, modifié par décret n°2009-16 du 7/01/2009)

Date _____ Signature _____

Liste des documents à joindre à cette demande remplie pour les inscriptions :

- **sur place à Bessancourt en Salle Keller 2 mercredi 4 avril de 16h à 20h et samedi 7 avril de 9h à 12h ;**
 - **par courrier à SAS Mandon – Brocante de Bessancourt – 3, rue de Bassano – 75116 Paris :**
- Le paiement de l'emplacement (chèque ou mandat cash à l'ordre de SAS Mandon)
 - La photocopie recto-verso de pièce d'identité de l'exposant
 - Un chèque de caution de 20€, qui sera rendu à la fin de la brocante (à partir de 18h) si votre emplacement est propre,
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les habitants de Bessancourt,
 - une enveloppe timbrée à vos nom et adresse,
 - pour les professionnels : un KBIS moins de 3 mois et votre assurance professionnelle.

Ne pas jeter sur la voie publique
PRODUITS ALIMENTAIRES ET NEUFS INTERDITS